



VERCHAIN-MAUGRÉ, le 24 septembre 2024

DEPARTEMENT DU NORD

.....

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

.....

CANTON D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

.....

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE VALENCIENNES METROPOLE

.....

MAIRIE DE VERCHAIN-MAUGRÉ

Arrêté d'interdiction de circulation et de stationnement Rue de Glatignies, Marché des producteurs

Nous, Christian BISIAUX, Maire de la commune de VERCHAIN-MAUGRÉ

- Vu le Code de la Route

- Vu le Code des Communes

- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents

- Vu l'arrêté du 19 juillet 2024 organisant les marchés des producteurs jusqu'au 27/10/2024

- Vu la demande présentée le 20 septembre 2024 par Monsieur Nicolas MAILON, maraîcher à Verchain-Maugré en vue de modifier l'organisation suite au nombre croissant d'exposants au marché des producteurs des **27 octobre 2024, 1^{er} décembre 2024 et 29 décembre 2024**

- Considérant l'autorisation donnée

- Considérant la sécurité publique,

Considérant qu'il convient de réglementer le stationnement et la circulation rue des Glatignies les dimanches **27 octobre 2024, 1^{er} décembre 2024 et 29 décembre 2024** de 7 heures à 15 heures.

Arrête :

Art. 1 : La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits rue des Glatignies, à partir de l'habitation portant le n°5, jusqu'au bout de l'impasse de 7h00 à 15h00

Art. 2 : Par dérogation aux prescriptions de l'article 1, les voies ci-dessus pourront être utilisées par les véhicules des personnels médicaux et ceux de secours à personnes et de lutte contre les incendies.

Art. 3 L'organisateur, à savoir Monsieur Nicolas MAILON, assurera la pose et l'entretien des panneaux de signalisation. Les différentes restrictions et interdictions seront portées à la connaissance des usagers par des panneaux adéquats.

Art. 4 : Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Valenciennes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 5 : Ampliation de cet arrêté sera transmis à :

- Monsieur Nicolas MAILON

Le Maire,
Christian BISIAUX



Mairie de Verchain-Maugré Place du Huit Mai 1945 59227 VERCHAIN-MAUGRÉ

Tél. : 03.27.27.03.16 – mairie@verchainmaugre.fr